

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 20 FEVRIER 2025**

**Délibération n°2025.02.013**  
**Modification du tableau des effectifs**

**LE VINGT FEVRIER DEUX MILLE VINGT CINQ à 17 h 30**, les membres du Conseil communautaire se sont réunis Salle Paul DAMBIER rue des Bouvreuils 16430 CHAMPNIERS suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation** : 14 février 2025

**Secrétaire de Séance**: Jérôme GRIMAL

Membres en exercice: **75**  
Nombre de présents: **60**  
Nombre de pouvoirs: **13**  
Nombre d'excusés: **2**

**Membres présents** : Séverine ALQUIER, Véronique ARLOT, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Chantal DOYEN-MORANGE, Nathalie DULAIS, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

**Ont donné pouvoir** : Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Michel ANDRIEUX à Xavier BONNEFONT, Joëlle AVERLAN à Michaël LAVILLE, Frédérique CAUVIN-DOUMIC à Jacky BONNET, Christophe DUHOUX à Raphaël MANZANAS, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Charlène MESNARD à Zalissa ZOUNGRANA, Corinne MEYER à Benoît MIEGE-DECLERCQ, Martine PINVILLE à Fabienne GODICHAUD, Jean-Philippe POUSSET à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Catherine REVEL à Sandrine JOUINEAU, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER,

**Excusé(s)**: Valérie DUBOIS, Denis DUROCHER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250220-2025\_02\_013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025

Publication : 24/02/2025

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 FÉVRIER 2025**

**DÉLIBÉRATION  
N°2025.02.013**

Rapporteur : Monsieur BIOJOUT

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : MOBILISATION DES SERVICES CTRE

Enjeux : [90206 -9) PILOTER LA MASSE SALARIALE]

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 8 : Promouvoir une croissance durable, le plein emploi et un travail décent pour tous
- ODD 10 : Réduire les inégalités

La gestion des ressources humaines nécessite l'ajustement régulier du tableau des effectifs.

**1. Direction du patrimoine public et de l'environnement**

**Cycle de l'eau**

A la suite de la vacance de poste du directeur du cycle de l'eau, et afin de faciliter son remplacement, il est proposé d'élargir le cadre d'emplois de ce poste relevant des ingénieurs en un poste relevant du cadre d'emplois des ingénieurs ou des attachés.

Par ailleurs, à la suite du départ à la retraite du responsable entretien des réseaux et afin de répondre à une demande de mobilité interne, il est proposé de transformer le cadre d'emplois de ce poste relevant des agents de maîtrise en un poste relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise et des adjoints techniques.

Par délibération n°213 du 13 décembre 2023, le conseil communautaire a approuvé la résiliation par anticipation du contrat de délégation de service public d'assainissement collectif sur le périmètre de l'ex-communauté de communes Braconne et Charente, conclu avec la société VEOLIA EAU, au 31 décembre 2024, sans indemnisation au profit du délégataire, impliquant de reprendre ce secteur de sept communes en régie directe. Dans le

cadre de cette délégation, la communauté a procédé à la reprise de 2 salariés Véolia au sein des services communautaires, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Toutefois, la reprise en régie directe du territoire Nord implique aussi l'exercice du contrôle de conformité des branchements et le suivi des constats de non-conformité. Ces missions n'étaient pas réalisées directement par Véolia mais confiées à un sous-traitant, aucun agent de la société délégataire n'a été repris au sein des services communautaires pour assurer ces missions. Afin de réaliser ces enquêtes de conformité, il est proposé de procéder à la création de deux postes d'agent d'enquête relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques.

## 2. Direction de la cohésion territoriale et de l'appui aux communes

### Médiathèque l'ALPHA

A la suite d'une mutation externe et afin de faciliter le recrutement d'un responsable de la coordination du réseau et de la politique communautaire, il est proposé de transformer ce poste relevant du cadre d'emplois des bibliothécaires en un poste relevant du cadre d'emplois des bibliothécaires ou des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

### Direction de la culture et de la politique de l'image

Par délibération du 8 décembre 2022, un poste de chargé du suivi administratif et financier du projet sentier métropolitain relevant du cadre d'emplois des rédacteurs, dans le cadre d'un contrat de projet d'une durée de vingt-quatre mois a été créé. Le projet concerné nécessitant une période de quatre mois supplémentaires pour être finalisé, il est proposé la prolongation du contrat de projet initial de quatre mois.

## 3. Direction des ressources, relations aux administrés

### Direction des ressources humaines, appui managérial

La mise en place d'une régie d'avances pour la gestion des frais de déplacement professionnels des agents vise à contenir les dépenses via des réservations des titres de transport et lieux d'hébergement au meilleur coût. Cette évolution des modalités de gestion de cette activité conduit à augmenter le temps de travail du poste de chargé des déplacements professionnels actuellement à temps non complet (30h) vers un temps complet (35h).

Vu l'avis du comité social territorial,

La modification du tableau des effectifs serait la suivante :

Direction	Création	Nb	Suppression	Nb
Direction du cycle de l'eau	Cadre d'emplois des ingénieurs ou des attachés	1	Cadre d'emplois des ingénieurs	1
	Cadre d'emplois des agents de maîtrise ou des adjoints techniques	1	Cadre d'emplois des agents de maîtrise	1
	Cadre d'emplois des adjoints techniques	2		

<b>Direction de la culture médiathèque l'ALPHA</b>	Cadre d'emplois des bibliothécaires ou des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	Cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1
<b>Direction de la culture politique d'e l'image</b>	Cadre d'emplois des rédacteurs (contrat de projet art L332-24 du CGFP prolongé d'une durée de 4 mois)	1		
<b>Direction des ressources humaines, appui managérial</b>	Cadre d'emplois des adjoints techniques à temps plein	1	Cadre d'emplois des adjoints techniques à temps non complet 30 heures par semaine	1

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la modification du tableau des effectifs décrite ci-dessus, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025.

**D'AUTORISER**, faute de candidat fonctionnaire après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un agent non titulaire dans le cadre d'emplois des :

- Ingénieurs ou attachés (grille indiciaire allant de l'indice brut 444 à l'indice brut HEA1), possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de directeur du cycle de l'eau,
- Bibliothécaires (grille indiciaire allant de l'indice brut 444 à l'indice brut 1015) ou assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques (grille indiciaire allant de l'indice brut 389 à l'indice brut 707) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de responsable de la coordination du réseau et de la politique communautaire,
- Rédacteurs (grille indiciaire allant de l'indice brut 389 à l'indice brut 638) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de chargé du suivi administratif et financier du projet sentier métropolitain (contrat de projet au titre de l'article L 332.24 du CGFP prolongé d'une durée de 4 mois).

<b>Pour : 73</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b> <b>Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	--